

# Revue d'histoire maritime

24

Faget & Carroll – 979-10-231-1896-4

Gestion et exploitation  
des ressources marines de  
l'époque moderne à nos jours



Revue  
d'histoire  
maritime

Dirigée par  
Olivier Chaline  
& Sylviane Llinares

n° 24  
Gestion et exploitation  
des ressources marines  
de l'époque moderne  
à nos jours

Gilbert Buti,  
Christophe Cérino,  
Daniel Faÿet  
& Olivier Raveux

Cueillis au fil des littoraux tantôt européens (goémon, barilles), tantôt lointains (wakame), prélevés au fond des mers (corail, éponges, fruits de mer), nombreux sont les organismes marins exploités par l'homme. S'ils arrivent souvent dans nos assiettes, ils entrent aussi dans des circuits commerciaux complexes et dans des chaînes de transformation artisanales ou manufacturières sous l'Ancien Régime, industrielles à l'époque contemporaine.

Ces ressources sont désormais au cœur de nos préoccupations, que l'on s'inquiète de leur épuisement ou que l'on en prospecte de nouvelles. Elles stimulent aussi les convoitises et renforcent le mouvement de territorialisation des mers et océans. De tels enjeux, si actuels, n'en sont pas moins à considérer dans une plus longue durée, ici depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est là tout l'intérêt de ce numéro 24 de la *Revue d'histoire maritime*, riche des analyses des spécialistes reconnus de plusieurs disciplines.

Depuis vingt ans, la *Revue d'histoire maritime* met en lumière la recherche des historiens du monde entier sur l'histoire des relations que les hommes ont entretenues, siècle après siècle, avec les mers et les océans.

Maquette de couverture : atelierpapier.fr

[www.pups.paris-sorbonne.fr](http://www.pups.paris-sorbonne.fr)

25€  
979-10-231-0578-0

FED  
4124



# Revue d'histoire maritime

24

Gestion et exploitation  
des ressources marines  
de l'époque moderne à nos jours

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018  
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN PAPIER : 979-10-231-0578-0  
PDF complet – 979-10-231-1890-2

TIRÉS À PART EN PDF :

Éditorial – 979-10-231-1891-9  
Présentation du dossier – 979-10-231-1892-6  
Charpentier – 979-10-231-1893-3  
Sintès – 979-10-231-1894-0  
Buti & Raveux – 979-10-231-1895-7  
**Faget & Carroll – 979-10-231-1896-4**  
Rivoal – 979-10-231-1897-1  
Ferrière & Prima – 979-10-231-1898-8  
Fichou – 979-10-231-1899-5  
Améziane – 979-10-231-1900-8  
Geistdoerfer & Fichou – 979-10-231-1901-5  
Geistdoerfer – 979-10-231-1902-2  
Mariat-Roy – 979-10-231-1903-9  
Varia Schnakenbourg – 979-10-231-1904-6  
Varia Boureille – 979-10-231-1905-3  
Chronique Bon Djemaa – 979-10-231-1906-0  
Chronique Cloutour – 979-10-231-1907-7  
Chronique Péton – 979-10-231-1908-4  
Comptes rendus – 979-10-231-1909-1

Mise en page d'Emmanuel Marc Dubois (Issigeac),  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

## SUP

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

## Revue dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

Depuis le début de 2006, la *Revue d'histoire maritime* paraît deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Les numéros comportent un dossier thématique.

Le précédent numéro (22-23) était consacré à « L'économie de la guerre navale », de l'Antiquité au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle.

Le prochain numéro (25) portera sur « Le navire à la mer ».

### Comité scientifique

Pascal Arnaud, Patrick Boureille, Manuel Bustos Rodriguez, commissaire général Vincent Campredon, Olivier Forcade, Jean-Marie Kowalski, Magali Lachèvre, Caroline Le Mao, Michael Limberger, Sylviane Llinares, Tristan Lecoq, Mathias Tranchant, Jacques Paviot, David Plouviez, Amelia Polonia, Louis Sicking.

### Secrétariat de rédaction

Xavier Labat Saint Vincent, Claire Laux, Caroline Le Mao (comptes rendus)

Le courrier est à adresser à  
Olivier Chaline  
Sorbonne université  
1 rue Victor Cousin  
75230 Paris cedex 05

Les ouvrages à recenser sont à adresser à  
Caroline Le Mao  
université Bordeaux-Montaigne  
UFR d'Histoire  
33607 PESSAC cedex

# Sommaire

## Éditorial

Olivier Chaline.....	8
----------------------	---

## DOSSIER

### GESTION ET EXPLOITATION DES RESSOURCES MARINES DE L'ÉPOQUE MODERNE À NOS JOURS

#### Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours

Gilbert Buti, Christophe Cérino, Daniel Faget & Olivier Raveux .....	13
--	----

#### La gestion d'une ressource maritime: le goémon en Bretagne (fin XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

Emmanuelle Charpentier .....	17
------------------------------	----

#### Exploitation, production et commerce des Soudes naturelles en Méditerranée occidentale au XVIII<sup>e</sup> siècle

Nicole Sintès .....	37
---------------------	----

#### Une intégration marseillaise dans la filière corail:

la manufacture royale Miraillet, Rémuzat & C<sup>ie</sup> (1781-1792)

Gilbert Buti & Olivier Raveux.....	55
------------------------------------	----

#### La base de données Histospongia. Exploitation des éponges en méditerranée au XVIII<sup>e</sup> siècle: sources, méthodologie, premiers résultats

Daniel Faget & Éric Carroll .....	73
-----------------------------------	----

#### Gérer les ressources lagunaires. La pêche locale dans l'approvisionnement de Venise (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Solène Rivoal .....	97
---------------------	----

#### La culture du wakamé en France. Diffusion des savoirs et multiplicité des acteurs dans une controverse scientifique autour d'une ressource marine végétale

Hervé Ferrière & Véronique Prima .....	113
--	-----

#### L'industrie de l'iode de la mer, un produit stratégique (1820-1945)

Jean-Christophe Fichou.....	127
-----------------------------	-----

Fruits de mer méconnus : quelles utilisations ? quels impacts sur la ressource ? Nadia Améziane .....	139
La mer et les ressources marines : pratiques et vertus thérapeutiques Aliette Geistdoerfer & Jean-Christophe Fichou .....	157
L'exploitation des ressources océaniques profondes : les rêves et la réalité Patrick Geistdoerfer .....	169
Hommage à Aliette Geistdoerfer Émilie Mariat-Roy .....	183

### *VARIA*

Bonne prise ou mainlevée ? Pratique et cadre juridique de la navigation neutre au XVIII <sup>e</sup> siècle Éric Schnakenbourg .....	191
L'implantation de la base opérationnelle de l'île Longue : un enjeu local vite oublié Patrick Boureille .....	207

### CHRONIQUES

Position de thèse. Le port en Mésopotamie aux III <sup>e</sup> et II <sup>e</sup> millénaires av. J.-C. Hommes, activités, techniques et structures Maëva Bou Djemaa .....	227
Position de thèse. Les relations entre l'homme et la mer dans « le pays des Isles de Xaintonge » au XVII <sup>e</sup> siècle Marie Cloutour .....	233
Position de thèse. Penser l'existence de vie dans les profondeurs marines au XIX <sup>e</sup> siècle : d'un abîme impossible à l'origine du vivant (1804-1885) Loïc Péton .....	239

## COMPTES RENDUS

Éric Rieth, <i>Navires et construction navale au Moyen Âge. Archéologie nautique de la Baltique à la Méditerranée</i> .....	245
Yannis Suire, <i>Le Marais poitevin des origines à nos jours</i> .....	247
Yannis Suire (éd.), <i>La Côte et les marais du Bas-Poitou vers 1700</i> <i>Cartes et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi</i> .....	249
Olivier Chaline, <i>Les Armées du roi. Le grand chantier (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)</i> .....	251
Silvia Marzagalli, <i>Bordeaux et les États-Unis, 1776-1815. Politique et stratégies négociantes dans la genèse d'un réseau commercial</i> .....	255
Hervé Pichevin & David Plouviez, <i>Les Corsaires nantais pendant la Révolution française</i> .....	260
Alain Gérard (éd.), <i>Mes Aventures. Journal inédit de Paul-Émile Pajot (1873-1929), marin-pêcheur et peintre de bateaux</i> .....	263
Guillemette Crouzet, <i>Genèses du Moyen-Orient. Le golfe Persique à l'âge des impérialismes (vers 1800-vers 1914)</i> .....	265
Thomas Vaisset, <i>L'Amiral d'Argenlieu. Le moine-soldat du gaullisme</i> .....	269





# **Gestion et exploitation des ressources maritimes**

**de l'époque moderne à nos jours**



LA BASE DE DONNÉES HISTOSPONGIA. EXPLOITATION  
DES ÉPONGES EN MÉDITERRANÉE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
SOURCES, MÉTHODOLOGIE, PREMIERS RÉSULTATS

*Daniel Faget & Éric Carroll<sup>1</sup>*  
*Aix-Marseille université, MMSH, CNRS*  
*UMR 7303 TELEMME*

Peu présente dans l'historiographie contemporaine, l'éponge de Méditerranée occupe pourtant à l'époque moderne une place non négligeable au sein des échanges de ressources marines non alimentaires en Méditerranée. L'étude de ce produit soulève des difficultés particulières, liées à la dispersion de sources souvent ponctuelles, mais aussi à la difficulté d'appréhension d'un organisme vivant rangé dans un grand nombre d'espèces et dont la taxonomie, aujourd'hui encore, est loin d'être achevée. Mis en œuvre depuis 2014 au sein de l'UMR 7303 TELEMME, le programme Histospongia s'est fixé comme objectif de mieux faire connaître l'exploitation de l'éponge moderne en Méditerranée.

En permettant le croisement de centaines d'informations recueillies dans les inventaires dressés par les autorités sanitaires ou consulaires, la base de données Histospongia enrichit nos connaissances dans trois domaines importants. Elle nous renseigne d'une part sur la géographie précise des zones d'exploitation des éponges dans la Méditerranée du XVIII<sup>e</sup> siècle, rendant possible une reconstitution des tonnages exploités. Les indications sur la valeur monétaire de cette marchandise et sur les qualités des produits échangés autorisent d'autre part une réflexion sur la répartition des espèces pêchées, l'identification de ces dernières améliorant nos connaissances de la biodiversité méditerranéenne. De manière ponctuelle, la reconstitution des réseaux commerciaux organisant le trafic des éponges nous renseigne enfin sur les acteurs de ce négoce, mais aussi sur les usages attachés à ce produit.

1 Respectivement : maître de conférences habilité en histoire moderne et ingénieur de recherche [daniel.faget@univ-amu.fr](mailto:daniel.faget@univ-amu.fr) ; [eric.carroll@mmssh.univ-aix.fr](mailto:eric.carroll@mmssh.univ-aix.fr). Aix-Marseille université, MMSH, UMR 7303 TELEMME, 5, rue du Château-de-l'Horloge, BP647 13094, Aix-en-Provence, CEDEX 2.

L'ÉPONGE COMMERCIALE DE MÉDITERRANÉE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE :  
ESPACES DE PÊCHE ET TONNAGES D'EXPLOITATION

Réévaluer les sources

74

Trois séries de sources liées au commerce international ont été mises à profit dans le cadre de ce travail. L'une est purement statistique, et consiste dans un bilan annuel de l'ensemble des marchandises entrées dans le port de Marseille durant près d'un siècle depuis le Levant et la Barbarie<sup>2</sup>. Les éponges y sont rangées par lieux d'embarquement et par catégories, les prix et les tonnages globaux de ces importations étant systématiquement indiqués. S'ajoutant à ce premier fonds, celui constitué par les manifestes de chargement des navires ayant quitté le port de Tunis entre 1730 et 1776 offre un intérêt équivalent<sup>3</sup>. Il permet en effet de mieux appréhender le classement des ports chrétiens importateurs d'éponges, et éventuellement leur fonction de pôle de redistribution à l'échelle régionale ou internationale. Chaque manifeste conservé dans ce deuxième fonds (série J) de la chambre de commerce de Marseille comporte le nom d'un capitaine, d'un bâtiment, et celui d'un ou plusieurs expéditeurs et destinataires de la marchandise. L'ensemble de ces documents permet d'entrevoir les réseaux en œuvre dans le négoce de ce produit. Les tonnages portés sur les manifestes autorisent par ailleurs une vérification de la validité des informations contenues dans la première série statistique mentionnée. Un troisième fonds offre, enfin, des informations chiffrées, précieuses, et continues, même si la nature de la source utilisée n'est pas à proprement parler directement liée à la fiscalité portuaire. Il s'agit des rapports des officiers de santé du port de Livourne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre de l'application de la quarantaine, ces officiers nous livrent une carte d'identité précise des navires, de leurs provenances, des différentes escales marquant leurs itinéraires, mais aussi du contenu des cales des bâtiments visités, les éponges étant ici comptabilisées en balles<sup>4</sup>.

Des sources locales, plus difficiles à repérer, et donc pour l'heure encore trop peu nombreuses, permettent en outre de suivre le cycle de commercialisation de l'éponge jusqu'à sa destination finale, l'achat par des particuliers pour différents usages. Les livres de comptes de la veuve Rey, une droguiste de Perpignan, ont ainsi partiellement éclairé la dernière étape d'une organisation de la distribution, mais aussi les variations des prix de cette marchandise, depuis

2 Archives de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence (désormais ACCIM), I 26 (1700-1747), I 27 (1725-1759), I 28 (1776-1779 et 1786-1789). Statistiques du port de Marseille. Tableaux des marchandises venant du Levant et de Barbarie.

3 ACCIM, J 1902 (1730-1745), J 1903 (1746-1755), J 1904 (1756-1769), J 1905 (1772-1776), manifestes de chargements de navires dans les ports du royaume de Tunis.

4 Archivio di Stato di Firenze (désormais ASF), Ufficiali di sanità, filza 393 (janvier 1755)-filza 457 (mars 1778).

son point de départ, le golfe de Gabès, jusqu'à son point d'arrivée, la province de Roussillon dans le royaume de France<sup>5</sup>.

#### L'apport d'une base de données relationnelle

Afin d'analyser au mieux les informations recueillies dans des sources différentes, une base de données relationnelle a été créée, conçue en collaboration avec Éric Carroll. Le simple tableur ne pouvant rendre justice à la complexité et à la profusion des chargements d'éponges enregistrés, cette base de données s'est appuyée sur les travaux d'Edgar Frank Codd qui fonda le modèle relationnel, conçu l'algèbre relationnelle en 1970<sup>6</sup>, et reçut pour cela en 1981 le prix Turing. L'invention d'Edgar Frank Codd a littéralement révolutionné les systèmes d'information. Elle permet aujourd'hui de modéliser n'importe quelle problématique.

Le cœur de cette base de données relationnelle repose sur la réalité du commerce maritime, et sur son expression centrale, le voyage. Un voyage mobilise un navire, un ou plusieurs capitaines, et un équipage. Il est ponctué d'escales multiples au cours desquelles des marchands échangent, chargent et déchargent un certain nombre de produits à l'intention d'autres marchands. Chaque étape, datée, voit la composition du fret évoluer. La nature, la quantité, le poids total et unitaire, le prix total et unitaire de chacune de ces marchandises sont connus, dans des unités de poids et monétaires variables. L'analyse détaillée de tous ces éléments permet de construire un véritable système d'information spatialisé des objets, des pratiques et des acteurs du commerce maritime de l'éponge au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une fois la base de données suffisamment renseignée, les différents ports mentionnés sont positionnés géographiquement, l'ensemble étant couplé à un logiciel d'analyse spatiale. La conversion des poids et des valeurs en mesures unitaires intervient dans une dernière étape, rendant désormais possible la formulation d'une quarantaine de requêtes SQL<sup>7</sup>.

#### Volumes et lieux de provenance sous l'Ancien Régime

Les éponges utilisées par les Français sont originaires du Levant ; les plus petites, qui sont les plus fines et les plus estimées, viennent de Constantinople, et les plus

5 Archives départementales des Pyrénées-Orientales (désormais AD P.O.), 1J 456/2 : Journal des ventes (1754-1757), 1J 456/3 : Ventes (décembre 1754-février 1756)

6 Franck Codd, « A Relational Model of Data for Large Shared Data Banks », *Communications of the Association for Computing Machinery (CACM)*, vol. 13, n°6, juin 1970, p. 377-387.

7 *Structured query language* (langage d'interrogation structuré).

grosses sont envoyées de Barbarie, particulièrement de Tunis et d'Alger : elles viennent en France ordinairement par la voye de Marseille<sup>8</sup>.

76

Ces quelques lignes, extraites du *Dictionnaire universel du commerce* de Jacques Savary des Bruslons, résument l'état des connaissances qui étaient les nôtres avant le début de ce travail. Elles identifient clairement deux zones de production, le Levant et la Barbarie, et des ports d'embarquement dont l'auteur nous laisse penser qu'ils jouent le rôle de marchés de gros pour l'achat de cette marchandise, Constantinople, Tunis et Alger. À dire vrai, l'ouvrage de l'inspecteur général des douanes montre dès l'abord une contradiction. L'*État général du commerce* dressé pour Marseille, en 1688, par le négociant Gaspard Carfueil, placé au début de l'ouvrage de Savary, ne mentionne en effet ni Alger ni Constantinople parmi les ports principaux d'embarquement des éponges. Face à cette incohérence apparente, il était donc indispensable de s'appuyer sur des sources plus substantielles. Un premier croisement des données intégrées à la base Histospongia a permis de vérifier la validité partielle des propos de Savary et de Carfueil.

Repérés entre 1730 et 1777, 241 appareillages y sont analysés, soit 307 chargements distincts contenant un total de 3 544 balles d'éponges (fig. 1). Que constate-t-on ? Les deux origines de ce produit énoncées par Savary des Bruslons sont bien présentes dans les résultats. On relève cependant un extrême déséquilibre entre l'espace du Maghreb oriental, de Tunis à Tripoli de Barbarie, et celui des côtes levantines, appréhendées dans leur plus large acception, d'Alexandrie à la Morée. Les seuls embarquements au départ de Tunis, de Sousse, de Sfax ou des îles Kerkennah, et de la grande île de Djerba, totalisent à eux seuls 2 972 balles, portées à 3 088 si on y ajoute les départs depuis le port de Tripoli. Tunis joue indéniablement une fonction de lieu de stockage et de convergence des pêches du golfe de Gabès. Alors que l'éponge n'y est pas exploitée, la capitale de la régence cumule 1 574 balles. On remarque à ce propos la quasi-inexistence du port d'Alger, fait qui n'est pas en adéquation avec les propos de Savary des Bruslons, mais qui confirme les affirmations du négociant Carfueil, et apparaît pleinement justifié par la rareté et la médiocre qualité des bancs spongifères sur ce littoral.

---

8 Jacques Savary des Bruslons, s. v. « Éponge », *Dictionnaire universel du commerce*, t. I (A-E), Paris, Jacques Estienne, 1723.





La réalité levantine est tout aussi surprenante. Constantinople n'y figure pas comme un lieu majeur du négoce des éponges, celles-ci provenant d'abord des deux échelles de Smyrne et de Salonique, qui font presque jeu égal, avec soixante balles embarquées. L'extrême dispersion des ports d'embarquement orientaux est notable, à la mesure de la dispersion des zones de pêche, étendues depuis le golfe de Saronique et ses environs (Égine, Hydra, Spetses) jusqu'au Dodécanèse (Symi, Kalymnos), aux littoraux de la Crète et aux côtes de Caramanie et de Syrie (Tripoli de Syrie, Saïda, Beyrouth). Le Levant arrive dans tous les cas loin derrière les rives de la Cyrénaïque et du golfe de Gabès, puisqu'il ne totalise que 262 balles dans les chargements de navires.

78

Certains ports chrétiens jouent enfin un rôle de redistribution. Marseille, présentée par Gaspard Carfueil en 1688 comme une place de la redistribution vers l'Espagne, le Portugal, le Piémont, la Hollande et Hambourg, semble ne plus occuper cette fonction entre 1730 et 1770. Durant ces décennies, Gênes, La Valette, Mahon, Venise, et très marginalement le premier des ports provençaux, réexpédient un nombre réduit d'éponges importées, tandis que Livourne, avec cent balles embarquées, apparaît comme le premier port chrétien de redistribution de ce produit en Méditerranée.

Si l'on change les requêtes formulées auprès de la base informatique, en l'interrogeant sur les quintaux d'éponges enregistrés, convertis en tonnes, en abandonnant cette unité de poids variable qu'est la balle, il devient possible d'obtenir une évolution en valeur absolue des quantités d'éponges arrivées à Marseille, ou embarquées dans la régence de Tunis.

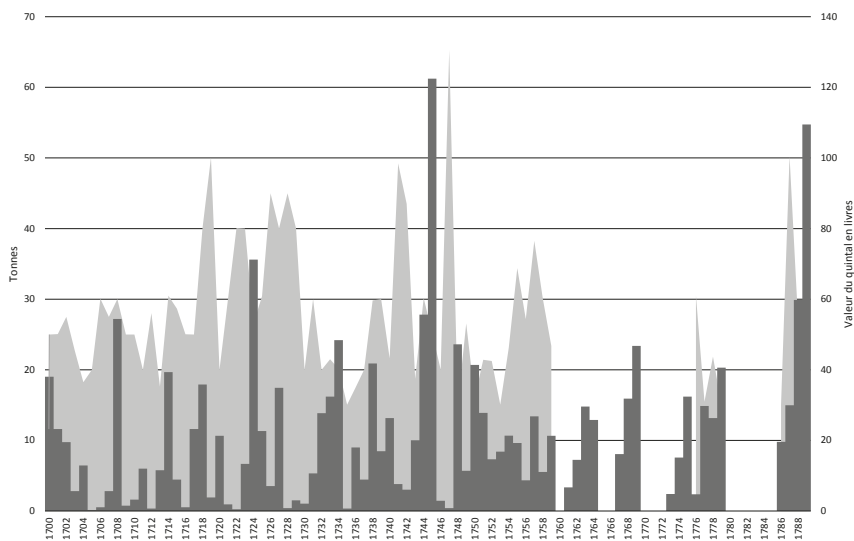
L'étude des séries marseillaises, plus étendues dans le temps que celle de Livourne, apparaît comme pertinente à la lumière des tonnages embarqués à Tunis. Premier port d'embarquement des éponges en Méditerranée, Tunis expédie l'essentiel de sa production dans le port provençal au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier est donc bien représentatif de l'évolution de la production méditerranéenne, et peut légitimement être privilégié dans nos analyses.

## Estimation des tonnages distribués au XVIII<sup>e</sup> siècle

« Il sort de ce pays environ 400 quintaux d'éponges [16,1 tonnes]<sup>9</sup> »

Ce propos du médecin Jean-André Peyssonnel, appliqué à la régence de Tunis en 1725, constitue une base préliminaire pour évaluer l'impact de cette pêche spécifique sur les écosystèmes marins à l'époque moderne. Sa portée est surprenante, le chiffre avancé par le naturaliste apparaissant comme singulièrement élevé. Il semble toutefois recevable au miroir de l'*État général du commerce* de Gaspard Carfueil. Le négociant estime en effet en 1688 que 500 ou 600 quintaux d'éponges entrent annuellement à Marseille, soit 20 à 24 tonnes<sup>10</sup>. Dans les faits, l'exploitation des éponges de la régence a revêtu un caractère massif à la fin de l'époque moderne, bien que marquée par de fortes irrégularités.

Un premier graphique présentant les tonnages d'éponges débarquées à Marseille donne une idée de l'importance de cette pêche pour l'ensemble de la Méditerranée.



2. Volumes et valeurs des éponges débarquées à Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>

9 Jean-André Peyssonnel, *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du roi en 1724 et 1725*, Paris, Librairie de Gide, t. I, 1838, p. 78. Le quintal de Marseille équivaut au XVIII<sup>e</sup> siècle à 40,3 kg.

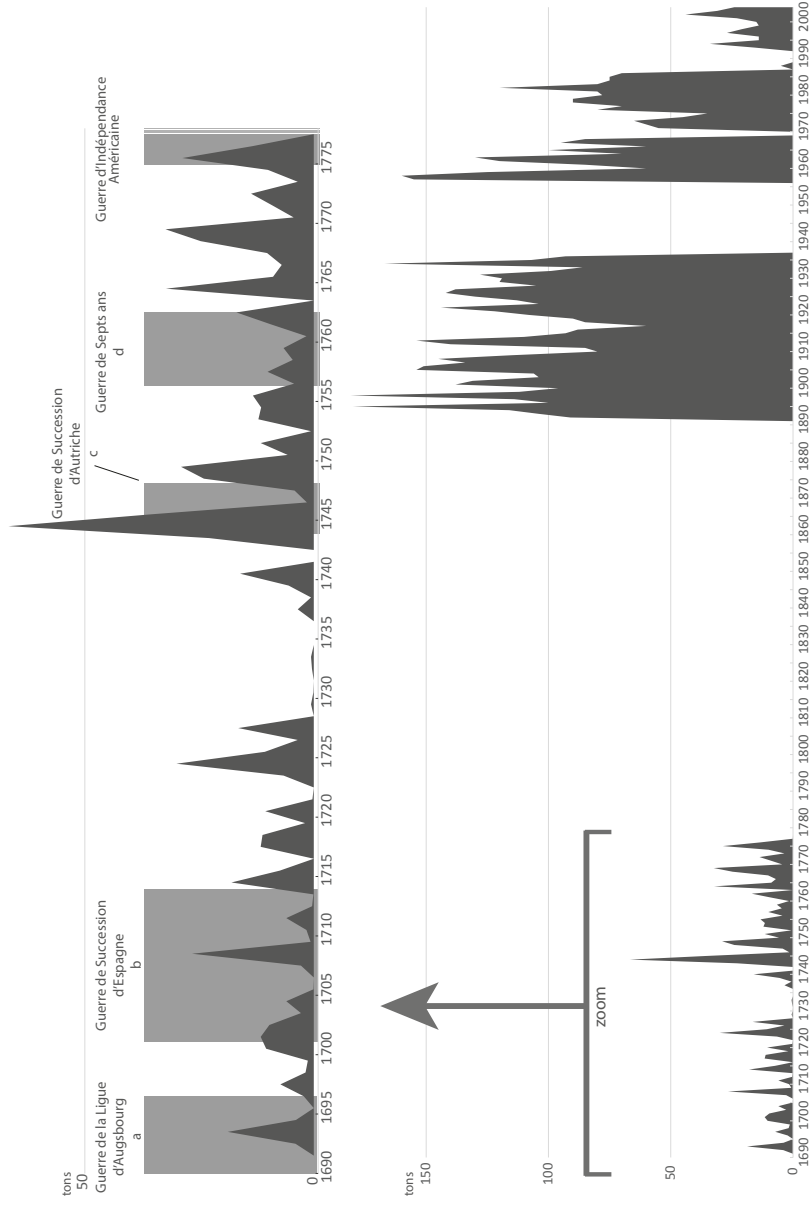
10 Jacques Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel du commerce*, op. cit.

11 ACCIM | 26-27-28, tableau des marchandises venant du Levant et de Barbarie (1700-1789) – Base Histospongia Éric Carroll, Daniel Faget

Totalisant régulièrement des bilans annuels de plus de 15 tonnes, le négoce marseillais apparaît cependant très fluctuant. Les creux visibles sur l'histogramme ne s'expliquent qu'imparfaitement par les tensions géopolitiques qui affectent la Méditerranée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si la guerre de Succession d'Espagne se traduit par des années creuses, elle est aussi marquée par de brusques reprises en 1708 et 1714. Le même constat peut être dressé des conséquences de la guerre de Succession d'Autriche, un pic séculaire de plus de 61 tonnes d'éponges débarquées bénéficiant à l'année 1745, avant qu'un nouvel effondrement ne caractérise les années 1746 et 1747. La médiocrité seule des années 1756-1763 semble en adéquation avec les troubles qui perturbent le commerce maritime. D'autres facteurs semblent donc intervenir dans l'irrégularité générale du négoce des éponges arrivant à Marseille. L'explication d'une saturation régulière des marchés de distribution ne peut ici être retenue, puisque la courbe des valeurs de cette marchandise forme un reflet inversé de l'histogramme, témoignant d'une demande qui ne se tarit pas sur la place provençale. La rivalité des places de Livourne et de Marseille explique peut-être la disparition régulière des flux d'éponges dans les entrepôts du premier port méditerranéen français.

La reconstitution séculaire des tonnages déclarés de ce produit à Livourne permettrait seule une comparaison fine de l'activité développée au sein de ces deux places. Le dépouillement des sources livournaises n'a pour l'heure pu être effectué que sur une vingtaine d'années (1756-1778). Outre les difficultés posées par l'étude d'une vaste série conservée dans un pays étranger, d'ailleurs actuellement partiellement inaccessible pour des raisons de restauration, les archives toscanes présentent une difficulté supplémentaire. Comme ceux de Marseille, les officiers de santé du port de Livourne, qui n'ont pas pour fonction de prélever une taxe sur les marchandises, mais bien de prévenir la cité de tout risque de contagion, n'indiquent jamais le poids des balles qu'ils relèvent dans leurs manifestes. Le graphique marseillais, même s'il ne prend en compte qu'une partie des flux circulant en Méditerranée, démontre cependant le caractère non négligeable des tonnages d'éponges échangés pendant le dernier siècle de l'époque moderne.

La représentation graphique de l'enregistrement des cargaisons au départ des ports de Tunisie confirme l'importance de cette pêche sur la rive sud de la Méditerranée. Mordant sur la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle, ce graphique rappelle la désorganisation opérée par la guerre dans le commerce méditerranéen. La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697, a), puis la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714, b) marquent ainsi, bien que de manières irrégulières, un creux du négoce des éponges embarquées dans la régence. Cette baisse des exportations se retrouve également lors des deux dernières années de la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748, c) et pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763, d).



3. Éponges embarquées dans la régence et le protectorat de Tunis (1692-1936)

Les niveaux de pêche y apparaissent, pour l'ensemble de la période moderne, supérieurs à ceux déjà entrevus lors des arrivées à Marseille, en raison d'une distribution qui se fait aussi en direction du port toscan. Le pic de 1745 est donc accentué, avec un maximum d'éponges exploitées de près de 66 tonnes. Pour évaluer à sa juste valeur cette dernière donnée, il semble indispensable de changer d'échelle d'analyse, en examinant les tonnages modernes à la lumière des prélèvements de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui marque en Méditerranée l'apogée de l'exploitation de l'éponge.

La mise en perspective de cette thématique sur la longue durée est révélatrice d'une pression anthropique sur le milieu marin très précoce. Elle doit nous conduire à réévaluer l'effet des pêches modernes sur les écosystèmes, en faisant reculer la date des premiers impacts mesurables de l'exploitation humaine sur la biomasse marine. Elle attire aussi notre attention sur le caractère massif des pêches barbaresques au XVIII<sup>e</sup> siècle, souvent qualifiées de marginales au prisme d'une littérature coloniale. Pour réaliser une pêche annuelle de plusieurs dizaines de tonnes d'éponges pesées, il faut le rappeler, après séchage, ce sont sans doute des milliers de pêcheurs tunisiens qui furent employés dans le golfe de Gabès à l'époque moderne, tandis qu'un petit cabotage actif reliait les espaces maritimes méridionaux de la régence à la grande ville de Tunis.

#### DIVERSITÉ ET USAGES DE L'ÉPONGE COMMERCIALE MÉDITERRANÉENNE

Le flou qui accompagne aujourd'hui encore la systématique de l'éponge rend parfois difficile l'identification des produits mentionnés dans les textes anciens. Une approche croisée avec les écobiologistes marins, l'utilisation de la base World Porifera Database<sup>12</sup>, mais aussi la lecture attentive des publications du XIX<sup>e</sup> siècle permettent cependant d'avoir une idée relativement précise des espèces les plus exploitées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut dans un premier temps éclairer quelque peu le sujet en présentant les principales espèces commerciales en Méditerranée.

##### Espèces commerciales et variation des qualités

La classification des éponges a longtemps été une source de difficulté pour les naturalistes et biologistes, qui ignorent jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle son appartenance au règne animal. Dans son *Dictionnaire économique*, publié en 1741, Noël Chomel ne doute pas de sa nature végétale :

<sup>12</sup> World Porifera Database (WPD) est une base de données internationale comprenant les plus récentes mises à jour relatives aux différentes espèces d'éponges dans le monde. Cette base est constitutive du World Register of Marine Species (WoRMS), dédié à la réalisation d'un registre de l'ensemble des organismes marins vivants.

Éponge: C'est une plante marine qui ressemble beaucoup au champignon, et qui naît dans la mer attachée aux rochers. Les Anciens ont dit qu'elle était zoophite, c'est-à-dire qu'elle n'était ni animal ni plante, mais qu'elle tenait de l'un et de l'autre. Il y a deux sortes d'éponges, savoir, le mâle qui a de petits trous blancs et d'ances, et la femelle en a de grands et de ronds. Il y en a qui ajoutent une troisième espèce, dans laquelle on trouve des pierres et quelquefois des noïaux<sup>13</sup>.

Ces propos, qui s'inspirent directement d'Aristote et du médecin romain Dioscoride, se retrouvent aussi en partie dans ce qui demeure la seule tentative de synthèse scientifique sur l'éponge au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mémoire de Jean-André Peyssonnel (1694-1759), vraisemblablement rédigé au cours de la décennie 1730<sup>14</sup>. À dire vrai, ce mémoire jamais édité ne constitue pas une révolution dans la connaissance des spongiaires. Le naturaliste, comme l'avaient fait ses devanciers de l'Antiquité, y pressent cependant ce qui constitue la particularité de cet organisme métazoaire sessile, sa composition de cellules fixées sur un support étranger. S'il hésite sur la catégorie d'appartenance de l'éponge, végétale ou animale, l'auteur de la remarquable *Dissertation sur le corail*<sup>15</sup> nous en donne une présentation qui annonce l'identification contemporaine des choanocytes, ces cellules qui tapissent l'endoderme de l'animal et qui, en étant munies de flagelles, créent un courant d'eau chargé de substances nutritives :

Je crois que les Anciens et les Modernes se sont également trompés, lors que les premiers ont dit que les éponges étaient des animaux ou des poissons marins participant de la nature des plantes, et lors que les derniers ou les Modernes ont cru qu'elles étaient de véritables plantes. Pour moy je ne crois pas qu'elles soient ni l'un ny l'autre, mais que c'est un corps formé par [...] le travail de plusieurs espèces de vers, qui comme les guêpes, les abeilles, les pous des bois de ces îles, forment une ruche ou des loges.

- 13 Noël Chomel, *Dictionnaire œconomique. Contenant divers moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé*, Commerc, Henri Thomas & C<sup>ie</sup>, 1741, p. 252.
- 14 Jean-André Peyssonnel, *Mémoire dans lequel on range toutes les productions marines formées par des animaux sous des classes, des genres et des espèces particulières*, mémoire 6, « Sur les éponges », p. 109-120, manuscrit de la bibliothèque du Muséum national, ms. 1035. On remarque que la mention faite dans le texte de Peyssonnel de « pous vivant dans ces îles », signifie peut-être que ce mémoire a été rédigé pendant le séjour de ce médecin aux Antilles, donc après 1730.
- 15 Jean-André Peyssonnel, *Dissertation sur le corail, où l'on expose que ce corps marin, qu'on a cru jusque aujourd'hui plante pierreuse, est formé par une quantité de petits poissons, espèces d'orties nichées dans la croûte qui l'environne*, manuscrit du Muséum d'histoire naturelle, ms. 1260.

Dans un développement relativement confus, sans doute dû à l'état de brouillon de ce mémoire, Peyssonnel classe les éponges en neuf espèces différentes. On sent, à lire sa définition générale de cet organisme, toute la difficulté que pose au naturaliste la compréhension d'un être vivant aux formes variées :

Définition des éponges :

Tout corps marin de quelque figure qu'il soit qui est composé de fibres molasses ressemblant en quelque sorte à la laine, les fibres entrelacées les unes dans les autres, flexibles, élastiques, laissant entre elles des intervalles ou vuides, et quelquefois des cavités considérables qui n'ont aucune forme sont appelés éponges<sup>16</sup>.

Le grand nombre de dénominations rencontrées dans les sources modernes apparaît comme la conséquence de ces formes changeantes. Ces différentes appellations recouvrent dans les faits quatre espèces exploitées aujourd'hui encore en Méditerranée.

84

L'éponge de Barbarie se décline dans les sources en plusieurs appellations, qui se rattachent à ces deux taxons particuliers que sont *Spongia zimocca* Schmidt 1862, et *Hippospongia communis* Lamarck 1814. La première espèce est ainsi parfois désignée sous le nom de *chimoussi* ou *hajemi*, tandis que la deuxième se range en fonction de ses lieux de pêche dans les catégories, *kerkeni* ou *jerbi*. Les rivages de Turquie, de Syrie et du Dodécanèse présentent la même diversité d'appellations, qui renvoient toutefois pour l'essentiel à une même espèce, *Spongia officinalis* Linnæus 1759, dite fine, et dans laquelle se rangent aussi les « fines de Syrie ». Plus qu'à une appartenance à des espèces différentes, ce sont bien ici les variations des conditions naturelles de croissance qui explique la multiplicité des variétés relevées par les textes.

On trouve aussi dans les deux zones de pêche une quatrième espèce facilement identifiable, bien que moins souvent évoquée, *Spongia lamella* Schulze 1879, dite oreilles d'éléphant en raison de sa forme particulière. Se présentant sous la forme d'une vaste coupe, au grain très fin, cette éponge était très recherchée pour les activités de polissage.

---

16 Jean-André Peyssonnel, *Mémoire dans lequel on range toutes les productions marines formées par des animaux sous des classes, des genres et des espèces particulières*, op. cit., p. 109.



4. Une éponge commune : *Hippospongia communis*, Lamarck 1814

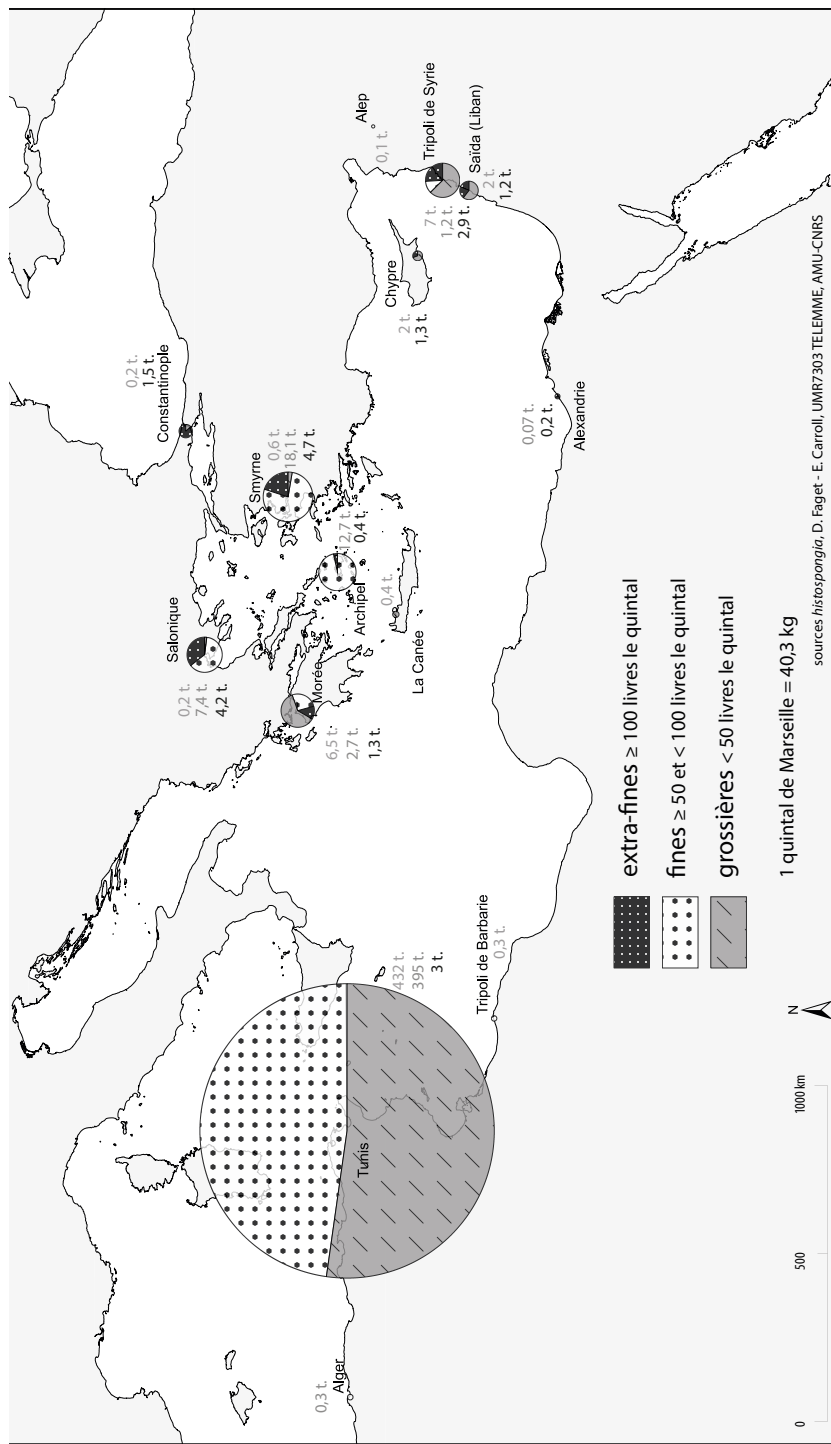
Pêchée généralement dans la région de Madhia en Tunisie, occasionnellement sur les fonds des îles Kerkennah, *Spongia lamella* était relativement rare dans les eaux de la régence de Tunis, mais présente au sein des mers du Levant.

Il reste cependant bien difficile de ranger de façon certaine les spongiaires rencontrés au gré des sources dans les catégories scientifiques actuelles. Tout au plus peut-on relever une spatialisation des occurrences, l'éponge commune ou grossière, sous ses nombreuses appellations, étant en principe rattachée par la littérature au golfe de Gabès, tandis que l'éponge fine provient des côtes levantines et de l'Adriatique.

Tableau 1. Liste des occurrences attachées aux spongiaires rencontrés dans les sources historiques

Éponges « communes »	Éponges fines
« Brune de Barbarie »	« Blonde »
« Grossière »	« Fine »
« Grosses »	« Fine douce »
« Commune »	« Venise »
« Ronde »	« Fine de Syrie »
« Chimoussi »	
« Brune de Marseille »	
« Hajemi »	
« Jerbi »	
« Kerkeni »	





5. Qualités et tonnages des éponges embarquées en Méditerranée à destination de Marseille (1700-1789)

Cette répartition trop rapide ne donnerait qu'une idée très imparfaite de la complexité du marché de l'éponge à l'époque moderne. L'examen des éponges débarquées à Marseille entre 1700 et 1789 bouleverse radicalement les idées véhiculées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sur la répartition géographique des qualités pêchées en Méditerranée. Si la zone levantine dispose effectivement à la fin de l'époque moderne d'un quasi-monopole de la production des éponges extra-fines, qui ne se négocient jamais durant toute la période étudiée à moins de 100 livres le quintal, l'importance de la Barbarie dans la distribution des éponges fines, dont les prix au quintal varient de 50 à 100 livres, force à nuancer l'image d'une région réputée ne délivrer que de la qualité grossière, destinée aux usages artisanaux ou domestiques. De la même façon, la présence au départ des échelles levantines d'éponges grossières, s'échangeant à moins de 50 livres, remet quelque peu en cause l'idée d'une spécialisation des côtes syriennes et des îles du Dodécanèse dans l'exploitation exclusive de la « fine de Syrie ».

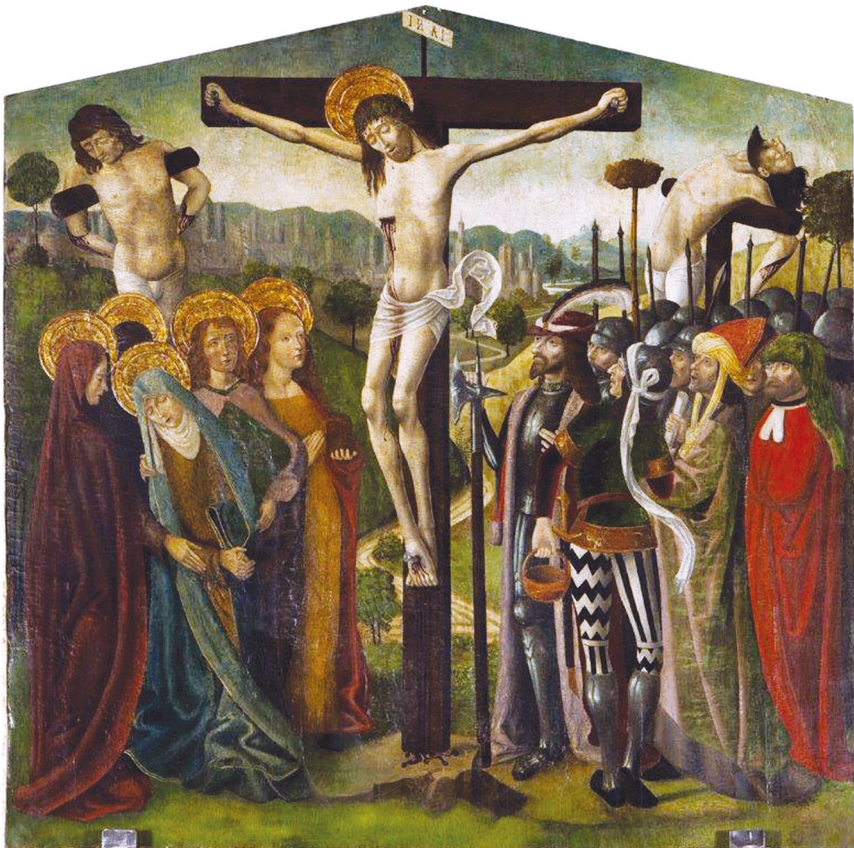
Ce constat ne remet pas en cause la répartition naturelle des espèces en Méditerranée. L'éponge fine de Barbarie est bien prélevée sur les gisements d'*Hippospongia communis* et il faut, pour expliquer cette anomalie apparente, revenir brièvement sur la biologie des spongiaires. La qualité des éponges se mesure à la souplesse de leur spongine, mais aussi à la taille réduite et au petit nombre des oscules qui traversent les tissus de l'animal. Les oscules permettent à l'éponge de rejeter l'eau qu'elle vient de filtrer par le canal de ses pores inhalants. Les travaux des biologistes contemporains ont montré que la configuration de l'éponge et la qualité de sa structure interne dépendaient étroitement, pour une même espèce, de la courantologie, de la nature des substrats d'accueil, et de paramètres liés à la profondeur, à la température de l'eau et à l'importance de la charge nutritive en présence. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les éponges tunisiennes *kerkeni*, pêchées autour des îles Kerkenah, mais aussi les *zarzis* à racines blanches exploitées à proximité de la lagune des Bibans, sont ainsi considérées comme d'une qualité remarquable, qui explique qu'elles puissent en partie rivaliser avec celle du Levant.

#### Des usages variés à l'époque moderne

Le marché de l'éponge à l'époque moderne est soutenu par les usages variés attachés à ce produit. Ces usages évoluent à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, en lien avec la redécouverte du corps, les progrès de la médecine, mais aussi la diffusion rapide du livre et le triomphe de la culture équestre.

Figurée dans l'art occidental dès la fin du Moyen Âge, l'éponge a longtemps été attachée à une seule symbolique religieuse. Sa représentation dans la peinture rappelle alors l'un des gestes principaux de la crucifixion,

la présentation au Christ par un soldat romain d'une éponge imbibée d'eau vinaigrée. On retrouve cette image déduite des textes néotestamentaires dans de très nombreuses œuvres. Il serait hors de propos de tenter de les recenser dans le cadre de cette étude. On remarquera cependant qu'une étude systématique de la représentation des éponges dans les œuvres médiévales et modernes donnerait sans doute quelques résultats dignes d'intérêt, la précision des tableaux nous renseignant parfois assez précisément sur la nature des espèces inspirant les artistes. La belle peinture conservée dans l'église paroissiale Sainte-Marie-de-l'Assomption de Palau-del-Vidre (Pyrénées-Orientales) nous en offre une démonstration (fig. 6). Provenant des éléments d'un retable du xv<sup>e</sup> siècle, cette huile attribuée à Rafael Tamaro illustre une scène de la crucifixion du Christ.



6. Rafael Tamaro, *Tableau de la Crucifixion*, décennie 1490, église Sainte-Marie-de-l'Assomption, Palau-del-Vidre (Pyrénées-Orientales). Services culturels Palau-del-Vidre ; cliché, Pierre Abuli.

L'éponge, bien visible à gauche de la composition, se rattache indéniablement par son apparence à ces éponges fines du Levant, dite fines de Venise, parce qu'elles arrivaient ordinairement par la voie de l'Adriatique au xv<sup>e</sup> siècle. Si la représentation de l'éponge christique ne disparaît pas dans l'expression artistique de l'époque moderne, l'évocation de cette ressource marine se diversifie progressivement, en pénétrant le quotidien des sociétés modernes. Les soins du corps constituent l'un de ses domaines de diffusion. Avant même la redécouverte du bain et du lavage régulier, qui n'intervient pas réellement avant le xviii<sup>e</sup> siècle, le monde du parfum et de la poudre cosmétique en fait un usage régulier dès le xvii<sup>e</sup> siècle. Le parfumeur parisien Simon Barbe propose ainsi dans le manuel qu'il édite en 1693 une préparation précise pour les éponges destinées aux soins du visage :

Vous choisirez des éponges toutes les plus belles et les plus fines, et vous couperez ce qui peut être autour qui n'y convient pas. Vous les mettrez ensuite tremper dans de l'eau pendant quelques heures, puis vous les laverez et frotterez bien en les changeant d'eau tant de fois que l'eau demeure claire. Puis vous les mettrez seicher, et étant seiches vous les mettrez tremper dans de l'eau d'ange, ou bien dans l'eau de fleur d'orange dans laquelle vous aurez aussi versé un filet d'essence d'ambre, et après y avoir trempé du jour au lendemain vous les retirerez de l'eau sans trop les exprimer et les mettrez seicher, et seront faites<sup>17</sup>.

Entrant dans la catégorie des accessoires vendus par les professionnels, les éponges des parfumeurs subissent ordinairement une préparation qui varie en fonction des officines. Leur utilisation n'est pas réservée aux femmes, puisque Simon Barbe les recommande aussi pour les hommes après le rasage<sup>18</sup>. Les soins de bouche entrent également dans les attributions du zoophyte, l'éponge venant ici en complément d'autres produits destinés à polir l'émail, comme la poudre de corail<sup>19</sup>. Le duc Henri III de La Trémoille en fait au xvii<sup>e</sup> siècle une acquisition régulière, avec des brosses et des cure-dents<sup>20</sup>. Débordant au siècle suivant le cercle étroit des représentants de la grande noblesse, l'éponge devient un des attributs habituels des barbiers et perruquiers. Le *Recueil des planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques*, publié à Paris en 1771, la présente en bonne place dans son chapitre consacré à ces professions, désormais couplée avec une boîte

17 Simon Barbe, *Le parfumeur français qui enseigne toutes les manières de tirer les odeurs des fleurs, et à faire toutes sortes de compositions de parfums*, Paris/Lyon, chez Michel Brunet/Thomas Amaulry, 1693, p. 26.

18 *Idem.*, p. 196.

19 Catherine Lanoë, *La Poudre et le Fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, p. 161.

20 *Idem.*, p. 270.

de savon à barbe<sup>21</sup>. D'une présence familière à la fin de l'Ancien Régime dans les franges supérieures de la société, l'éponge est aussi associée à des moments particuliers, comme les naissances ou les décès. Elle intègre dans ce cadre une pratique thérapeutique ou rituelle. Lors de l'accouchement de la dauphine en 1682, le futur duc de Bourgogne est ainsi lavé dès qu'il voit le jour « avec une éponge trempée dans du vin légèrement chauffé, dans lequel on avait fait fondre une certaine quantité de beurre<sup>22</sup> ». Dans une catégorie sociale plus modeste, Boute, un bourgeois de Perpignan, fait l'acquisition en 1754 « d'une éponge, avec deux cierges, une croix, de l'encens [...] livrés pour l'enterrement de Mademoiselle sa fille, nécessaire du culte et de la toilette du cadavre<sup>23</sup> ».

90

Le recours à l'éponge pour des usages condamnés par l'Église, qualifiés par les prédicateurs du temps de « funestes secrets », expression qui désigne ici les pratiques de contraception, semble exceptionnel et relativement tardif. Son évocation, parfois évoquée dans les publications des biologistes contemporains consacrant quelques lignes introductives aux fonctions anciennes de ce produit, nécessite une brève mise au point historiographique. La mention d'une éponge vaginale n'apparaît jamais dans les ouvrages du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Elle est absente de *L'Escole des filles*, ouvrage libertin attribué à l'entourage du poète Scarron, publié et diffusé illégalement à partir de 1655<sup>25</sup>. Elle n'est pas non plus mentionnée dans les mémoires du Vénitien Casanova de Seingalt, à propos des visites qu'il effectue dans les bordels marseillais au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Il faut attendre la publication en 1788 du *Rideau levé*, texte érotique attribué à Mirabeau, pour trouver une référence à l'éponge fine comme contraceptif, fixée à un cordon et additionnée d'eau-de-vie<sup>27</sup>. On conviendra du caractère somme toute marginal de cette utilisation. Ce produit entre en revanche massivement dans les pratiques médicales et chirurgicales à la même époque. On le retrouve d'ailleurs mentionné sur les étagères des apothicaireries monastiques ou hospitalières, à l'exemple de celle du couvent de San Francesco del Borgo, à Florence en 1767<sup>28</sup>. La plupart

21 Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert (dir.), *Recueil des planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication*, Paris, Briasson, 1771.

22 Joseph Adrien Le Roi, *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Louis XV*, Paris, Plon, 1864.

23 AD P.O., 1J 649, journal des ventes de la veuve Rey (1749-1754), p. 223.

24 Étienne Van de Walle, « Comment prévenait-on les naissances avant la contraception moderne ? », *Population et Sociétés*, n° 418, décembre 2005.

25 *L'Escole des filles ou la Philosophe des dames, divisée en deux dialogues*, Cythère, Imprimerie Vénus, 1775, 136 p.

26 Giacomo Casanova, *Mémoires du Vénitien J. Casanova de Seingalt*, trad. Aubert de Vitry, t. XI, Paris, Tournachon-Molin, 1828.

27 Honoré-Gabriel de Riquetti comte de Mirabeau, *Le Rideau levé ou l'Éducation de Laure dans Œuvres érotiques*, t. I, Paris, Fayard, coll. « L'Enfer de la Bibliothèque nationale », 1984.

28 ASF, Ufficiali di sanità, filza 426, Inventario di tutto il medicinale cattivo della spezieria di San Francesco del Borgo, 21 juillet 1767, fol. 818.

des traités de soins des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles consacrent ainsi de longs paragraphes aux vertus des spongiaires. De manière commune, l'éponge sert en premier lieu à étancher le sang lors des opérations<sup>29</sup>. Elle permet aussi, habilement employée, d'ôter un obstacle encombrant l'œsophage :

Lorsqu'un corps est arrêté dans le gosier, mais de manière à ne pas remplir tout le passage, on introduit un morceau d'éponge dans le vuide que laisse le corps dans le passage, et on le fait descendre par-delà le corps : l'éponge se gonfle bientôt, et acquiert du volume dans cet endroit humide [...]. Alors on la retire par le manche auquel elle est attachée, et comme elle est devenue trop volumineuse pour le petit endroit par lequel elle a été introduite, elle entraîne avec elle le corps qui lui fait obstacle<sup>30</sup>.

Soumise à une compression avant imprégnation par de la cire fondue, l'éponge est utilisée par les chirurgiens pour dilater les plaies. Son introduction dans la blessure, en faisant fondre la cire, libère le volume initial de l'objet, qui sert alors de drain pour les humeurs<sup>31</sup>. Elle est parfois ingérée. À l'état calciné, sa forte concentration en iode est réputée soigner jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle les « gonflements glanduleux<sup>32</sup> », c'est-à-dire des déséquilibres thyroïdiens. Les praticiens d'Ancien Régime préconisent enfin son recours contre les affections gynécologiques. Placée dans le vagin, elle garantit une diffusion lente des décoctions à base de vin rouge et de noix de cyprès destinées à resserrer la matrice<sup>33</sup>.

Plus encore que leurs usages médicaux ou d'hygiène, l'emploi des éponges dans l'artisanat explique la demande croissante de ce produit au cours de l'Ancien Régime. Leurs propriétés absorbantes les rendent indispensables dans la plupart des métiers de l'artisanat. Chez les créateurs de stucs, elles participent des opérations de ponçage et de lissage des volumes après durcissement<sup>34</sup>. Chez les peintres et les graveurs, elles facilitent l'imprégnation des feuilles de papier avant impression<sup>35</sup>, l'élimination des surplus d'encre sur les plaques de gravure ou le « tamponnage » des surfaces de fresques.

29 Estienne Gourmelen, *Le Sommaire de toute la chirurgie*, Paris, Olivier de Varennes, 1607, p. 41.

30 William Buchan, *Médecine domestique ou Traité complet des moyens de se conserver en santé*, Paris, Desprez, 1778, p. 286.

31 Daniel de La Roche, Philippe Petit-Radel, *Encyclopédie méthodique. Chirurgie*, Paris, Panckouke, 1790, p. 474.

32 *Idem*.

33 Pierre-Joseph Buc'hoz, *Médecine moderne ou Remèdes nouveaux et autres*, Paris, Lacombe, 1777, p. 150.

34 Didier-François d'Arclais de Montamy, *Traité des couleurs pour la peinture*, Paris, 1765, p. 203

35 Antoine-Joseph Pernety, *Dictionnaire portatif de peinture, sculpture et gravure, avec un traité pratique des différentes manières de peindre*, Paris, Bauche, 1757, p. 352.

L'épanouissement de la culture équestre a enfin, de manière certaine, contribué à affermir la demande de ce produit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>36</sup>.

Enfin, dans son célèbre manuel d'hippiatrique, Philippe-Étienne Lafosse recommande son usage par les propriétaires de chevaux :

La propreté du corps des animaux est aussi nécessaire que celle des écuries ; on l'entretient à l'aide d'un bon pansement de la main qui, en enlevant la crasse de dessus la peau, favorise la transpiration cutanée et entretient l'équilibre des fonctions. On se sert à cet effet d'étrilles, d'époussettes en étoffe ou en crin, de brosses, de bouchons de paille d'éponges et de peignes<sup>37</sup>.

Aisément perceptible dans la littérature moderne, la place de l'éponge dans la civilisation du temps alimente un commerce actif depuis plusieurs espaces de la Méditerranée.

92

#### UN COMMERCE CONTRÔLÉ PAR LE NÉGOCE DE LA RIVE NORD

##### Des négociants de Marseille et de Livourne

Le commerce des éponges de Barbarie au XVIII<sup>e</sup> siècle est contrôlé pour l'essentiel par les marchands juifs de Livourne et les marchands chrétiens de Marseille. À la différence des premiers, les négociants provençaux bénéficient depuis 1685 de droits de douane réduits à 3 % à l'entrée et à la sortie de Tunis et des ports de la régence. Ils profitent aussi depuis 1655 d'un fondouk idéalement situé, à quelques pas de Bab al-Bhar, la « porte de la Mer », au plus près possible des opérations de douane.

La nation juive de Livourne installée à Tunis, estimée par Sadok Boubaker à une quarantaine de marchands à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>, apparaît de son côté puissamment structurée au cours du siècle suivant. Elle profite de réseaux bien organisés entre les deux rives de la Méditerranée. Les manifestes conservés dans les archives de Florence, comme ceux consultables aux archives de la chambre de commerce de Marseille, permettent de mieux comprendre la complémentarité qui existe de fait entre des nations différentes dans le commerce des éponges d'Afrique du Nord. Abrisés dans le quartier de la Grana au sein de la médina, les marchands livournais de Tunis ont toujours pour consignataires des membres de leurs familles ou des associés,

<sup>36</sup> Daniel Roche, *La Culture équestre de l'Occident, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. L'ombre du cheval*, t. I, Paris, Fayard, 2008.

<sup>37</sup> Philippe-Étienne Lafosse, *Cours d'hippiatrique ou Traité complet de la médecine des chevaux*, Paris, Edme, 1772.

<sup>38</sup> Sadok Boubaker, *La Régence de Tunis au XVII<sup>e</sup> siècle. Ses relations commerciales avec les ports de l'Europe méditerranéenne, Marseille et Livourne*, Zaghouan, Ceroma, 1987, p. 141.

qui apparaissent clairement dans les documents italiens sous la mention « *raccomandata a* ». Ces consignataires ont pour fonction de réceptionner, moyennant un pourcentage de 2 % de sa valeur, la marchandise à son arrivée dans le port toscan. Ne disposant pas de flotte particulière, les Juifs de Livourne utilisent toutefois les services de bâtiments étrangers. Ceux-ci sont souvent des bâtiments battant pavillon français. On retrouve là une particularité déjà mentionnée par Renato Ghezzi à propos des trente premières années du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, et par Jean-Pierre Filippini pour le xviii<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Grâce aux relevés réalisés, il est possible de restituer partiellement les provenances des patrons ou capitaines français nolisés par les marchands de Livourne, et de déterminer le type de navire qu'ils utilisent. Sur soixante-huit capitaines recensés entre 1730 et 1777, toutes séries confondues, sur le seul segment de navigation Tunis-Livourne, trente-deux sont ainsi originaires des ports languedociens ou provençaux, Martigues (4), Toulon (5), Marseille (3) et Agde (3) étant les mieux représentés.

Navigant essentiellement sur des tartanes, plus rarement sur des barques ou des pinques, ces capitaines inscrivent clairement leur activité dans la caravane méditerranéenne, Tunis étant bien souvent la dernière étape d'une longue navigation en Méditerranée (fig. 7). Ils côtoient près des quais de la grande ville barbaresque d'autres patrons chargeant des éponges pour le compte des mêmes marchands de Livourne, toscans (6), ragusains (5), vénitiens (5). L'implication de nombreux capitaines du nord de l'Europe dans le chargement des balles d'éponges, comme celles des autres capitaines que nous venons de mentionner, n'exclut pas l'embarquement d'autres produits. Dans le cas des navigants danois (4), anglais (3) ou hollandais (1), elle répond à la volonté des armateurs de charger leurs navires de produits méditerranéens, après avoir livré à Livourne, Gênes, Marseille ou Barcelone, leurs bottes de saumons ou leurs cantares de morue. Dans tous les cas, le commerce des marchands de Livourne ne fonctionne qu'avec ces prestataires de services que sont les capitaines des flottes européennes. Il s'appuie aussi sur l'utilisation de prête-noms, régulièrement dénoncés par les autorités beylicales, qui permettent aux négociants juifs d'échapper à un régime d'imposition plus défavorable que celui consenti aux chrétiens. La présence à Livourne des représentants des grandes maisons marseillaises, comme les Fabre, facilite ce genre d'opérations illégales, difficiles à reconstituer finement dans les sources utilisées.

39 Renato Ghezzi, *Livorno e il mondo islamico nel xvii secolo. Naviglio e commercio di importazione*, Bari, Cacucci, 2007, p. 202.

40 Jean-Pierre Filippini, « Les négociants juifs de Livourne et la mer au xviii<sup>e</sup> siècle », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 87, n° 326-327, 1<sup>er</sup> septembre 2000, p. 83-108.





7. Le fondouk des Français à Tunis (1660), état actuel (cliché Daniel Faget, 2014)

Les prix des éponges échangées en Méditerranée, ordinairement définis au quintal, sont marqués par de fortes inégalités qui recourent des zones de pêche et des qualités différentes. Les trois catégories de marchandises présentées par Gaspard Carfueil en 1688 (« fines, moyennes, petites ») varient ainsi de 80 à 18 livres le quintal<sup>41</sup>. Les mêmes disparités se retrouvent dans les sources du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Entre 1700 et 1780, la valeur du quintal de Marseille peut ainsi osciller, selon que l'on se trouve dans les zones de pêche de Barbarie ou du Levant, entre 35 et 300 livres tournois. Le coût en principe plus modéré de l'éponge de Gabès, à relativiser cependant, est compensé par l'importance de certaines cargaisons, qui dépassent régulièrement cinq tonnes pour un seul navire. Dans les cas extrêmes, les éponges occupent à elles seules toute la capacité de charge du bâtiment, compte tenu de l'encombrement des balles dans lesquelles elles sont conditionnées. Ce fut sans doute le cas en 1745 à propos du voyage effectué entre Tunis et Marseille par la tartane *Saint-Michel* du capitaine Antoine Laurent d'Agde. Parti de Tunis le 14 avril, le bâtiment transporte en effet 18,5 t. d'éponges, chargées en Barbarie par le marchand Jean Lezan, pour le compte de Rouquaute et Desfiguere<sup>42</sup>.

Si elle ne peut rivaliser avec le prix de la plume d'autruche, de l'ivoire ou de la graine de cumin, l'éponge nord-africaine, même de qualité médiocre, ne présente pas un intérêt négligeable pour ceux qui en font commerce. Comme les fèves, les pois chiches ou le « couscoussou », elle figure donc parmi les marchandises ordinaires qui arrivent régulièrement des mêmes espaces. La récupération des éponges comme produits de naufrage ou d'échouage n'est de ce fait pas négligée par les autorités.

Lorsque la polacre anglaise la *Paix*, arrivant de Tunis à proximité de Livourne, perd accidentellement plusieurs balles d'éponges en juillet 1771, tous les ports dépendant du bureau sanitaire de Pise sont immédiatement équipés de filets permettant de ramener jusqu'à la plage ces produits, après que les officiers de santé se sont assurés du futur placement en quarantaine de cette marchandise sauvée des eaux<sup>43</sup>.

La reconstitution de l'évolution des prix de l'éponge, de son achat en gros jusqu'à sa distribution au détail, suffit à démontrer qu'elle doit être assimilée à une marchandise valorisée sous l'Ancien Régime. Au cours de l'année 1751,

41 Jacques Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel du commerce*, op. cit.

42 ACCIM, J 1902, manifestes de chargements de navires dans les ports du royaume de Tunis (1730-1745), 14 janvier 1745.

43 ASF, *Ufficiali du sanità*, filza 441 (janvier-mai 1772), correspondance des officiers de santé de Livourne, lettre du 31 juillet 1771, fol. 150.

un peu plus de 12 t. d'éponges « mêlées » arrivent de Barbarie à Marseille, à un prix moyen de 40 livres tournois le quintal<sup>44</sup>. Le 21 août 1751, Siaud, négociant de Marseille, expédie à la droguiste de Perpignan Jeanne Rey, 27 livres de ce produit. Celles-ci lui sont livrées par le patron Cauvet, habitué des trajets Marseille-Canet. Le prix de la transaction est fixé à 12 sols la livre, soit 60 livres le quintal<sup>45</sup>. Le lendemain, la marchande catalane vend à un de ses clients réguliers, le marquis de Saint-Marçal, une éponge d'une demi-livre, à trois livres tournois la livre, soit une transaction d'un montant d'une livre et dix sols<sup>46</sup>. Le quintal d'éponge grossière de Gabès vaut donc au détail 300 livres, ce qui représente une belle plus-value sur l'achat de départ, même en tenant compte des frais d'ancrage, de douane, de nolis et des risques d'avaries ou de naufrage. Par le biais de ces divers intermédiaires, l'éponge de Barbarie est donc devenue un produit de demi-luxe. La droguiste Jeanne Rey le réserve d'ailleurs à ses meilleurs clients, le marquis de Saint-Marçal en achetant régulièrement dans sa boutique. On imagine dans ces conditions la valeur représentée par les « fines de Syrie » ou « de Venise », destinées aux parfumeries et à la médecine. Mais le Levant ne semble pas jouir à ce titre d'un monopole de la qualité, et la présence d'éponges fines venues du golfe de Gabès au XVIII<sup>e</sup> siècle constitue bien à ce titre l'une des surprises apportées par le programme Histospongia.

En permettant de croiser les données extraites de centaines de documents d'archives dispersées et souvent disparates, la base de données relationnelle Histospongia démontre l'intérêt des approches quantitatives appliquées à des ressources naturelles dans la Méditerranée moderne. La reconstitution des tonnages anciens, même approximative dans cette période préstatistique, revêt un caractère très précieux pour l'histoire des échanges, mais aussi pour celle des économies halieutiques et des écosystèmes marins. Outil polyvalent et évolutif, cette base a pour vocation d'être utilisée pour d'autres ressources naturelles, extraites de la Méditerranée, comme le corail ou la boutargue, ou de provenance plus lointaine, à l'exemple de la morue atlantique massivement distribuée dans les villes et les ports de la mer Intérieure.

44 ACCIM, I 27, Statistiques. État des marchandises venant du Levant et de Barbarie.

45 AD PO, 1J 426, livre d'achat de la veuve Rey (1748-1760), fol. 38.

46 AD PO, 1J 649, livre des ventes de la veuve Rey (1749-1754), fol. 103.